



Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du vendredi 28 janvier 2022

N° CS_2022_01_5

Objet : **ACTES DE GESTION 2021**

Date de convocation : **vendredi 21 janvier 2022**

Date d'affichage du compte-rendu complet : **vendredi 04 février 2022**

Président de séance : Monsieur MILLET Pierre-Alain

Étaient présents (Titulaire(s) ou Suppléant(e)s) :

Monsieur MILLET Pierre-Alain, Monsieur RIAS Bernard, Monsieur VIOLLET Alain, Monsieur BOUCHACOURT Jean-Luc, Monsieur MERMOURI Azdine, Monsieur LEFORT Damien, Monsieur MBOUNI Levana, Madame MICHAUD Maryse, Monsieur RAPP Florian, Monsieur SOW Abdoulaye, Monsieur MAILLET Eric, Monsieur BON Gaël

Étaient absents ou excusés et ayant donné pouvoir (Titulaires ou Suppléants) :

Monsieur ARIAGNO Jeff (donnant pouvoir à Monsieur MILLET Pierre-Alain), Monsieur MOULIN Guillaume (donnant pouvoir à Monsieur RAPP Florian), Monsieur BONY Vincent (donnant pouvoir à Monsieur LEFORT Damien), Madame VILLEDIEU Florence (donnant pouvoir à Monsieur BOUCHACOURT Jean-Luc)

En vertu des délibérations 2020_7_4 prise en Comité syndical, le tableau ci-dessous retrace les actes de gestion pris par Monsieur le Président au cours de l'année 2021.

LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :

16 VOIX POUR

DÉCIDE

- de prendre acte de la communication des actes de gestion 2021.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme,

Date - Nature de l'acte	Objet de l'acte	Prestataire
Avenant n°1 Au Marché n°2019M05 Impact financier négatif étant donné qu'il s'agit d'un marché à bons de commande. 27/01/2021	Avenant venant rajouter les prestations unitaires à la demande (prestations de formations, de paramétrage et d'assistance..) qui n'avaient pas été précisées dans le marché initial mais qui ne modifie en rien les caractéristiques ou la nature globale du marché.	ORDIGES
Avenant 1 Au marché M1707 et M1802 Pas d'impact financier 15 avril 2020	Avenant venant modifier la dénomination sociale, le SIRET, et le RIB du prestataire	EKSAE (Anciennement CEGID)
Avenant n°2 Au contrat n°2020C03 Impact financier sur le montant initial du contrat puisque l'avenant 2 vient rajouter des prestations supplémentaires Total mensuel : 1377,31 € HT 22 avril 2021	Avenant venant rajouter des prestations supplémentaires au contrat initial à savoir la location de 3 distributeurs d'essuie main papier, ainsi que la fourniture de 27 paquets d'EM papier plié par mois.	SAMSIC
Avenant n°1 Au marché n°2018M11 Pas d'impact financier 22 avril 2021	Avenant venant modifier la dénomination sociale, le SIRET, et le RIB du prestataire	CPRO INFORMATIQUE (Anciennement INTERSED)
Avenant n°1 Au marché n°M1806 Pas d'impact financier 1er juin 2020	Avenant venant modifier les modalités de paiement de la maintenance pour la Ville de Saint Chamond uniquement pour l'année 2019.	ENTROUVERT
Avenant n°1 Au marché n°2020M04 Pas d'impact financier 27/10/2021	Avenant venant modifier le changement statutaire, l'adresse du siège, le SIRET, et le RIB du prestataire suite au rachat de la société STARXPERT par le groupe AXESS.	AXESS STARXPERT
Avenant 2 Au marché 2019C03 Impact financier car le montant des maintenance va être amoindri dû au retrait du logiciel REQUIEM V5 125 000 € 4 ans et 1 mois 15 octobre 2021	Avenant venant retirer la maintenance du logiciel REQUIEM V5 du contrat du fait de l'installation du marché acquisition et maintenance d'une solution de gestion des cimetières dont le titulaire est la société ARPEGE	ARPEGE
Contrat 2022C02 27/10/2021 Durée : 3 ans maximum Montant annuel (hors révision) : 533,85 € HT	Contrat d'emprunt portant sur l'acquisition de matériel informatique	CAISSE D'EPARGNE
Contrat 2022C01 4/11/2021 Durée : 5 ans maximum Montant annuel (hors révision) : 650 € HT	Contrat de maintenance du logiciel suffrage web pour la Ville de Corbas	LOGITUD
Contrat 2022C03 4/11/2021 Durée : 5 ans maximum Montant annuel (hors révision) : 2120 € HT	Contrat de maintenance du logiciel LOGISOFT pour la Ville de Corbas	SCMS
Contrat 2022C03 4/11/2021 Durée : 5 ans maximum Montant annuel (hors révision) : 2120 € HT	Contrat de maintenance du logiciel IMUSE pour la Ville de Corbas	SAIGA
Avenant 1 Au contrat 2020C07 Nouveau montant annuel de l'avenant : 610,50 € HT soit 732,60 € TTC Le 15/10/2021	Avenant venant ajouter une extension de licence avec mise en place de la maintenance au 15/10/2021 pour la Ville de Corbas	LOGITUD
Avenant 2 Au contrat 2019C05 Montant de la maintenance Nanook : 360 € TTC 25/10/2021	Avenant venant rajouter la maintenance Nanook - Module SMS pour la Ville de Corbas	AFI